

GESTION LOCATIVE
SYNDIC DE COPROPRIETES

VACHERAND
IMMOBILIER

TRANSACTION
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Résidence ALBA

AVIS AUX RÉSIDENTS PROPRETE DE LA RESIDENCE

Chers résidents,

Il a été constaté à plusieurs reprises la présence de salissures dans les parties communes, résultant notamment de sacs poubelles percés ou mal fermés lors de leur transport.

Nous vous rappelons que :

- 1. La résidence doit rester propre en toutes circonstances.**
Le maintien de la propreté est l'affaire de tous et contribue au bien-être collectif.
- 2. En cas de sac poubelle troué ou présentant des fuites,** il est impératif de nettoyer immédiatement toute trace laissée dans les couloirs, escaliers ou paliers.
- 3. Les autres résidents ne doivent pas subir de désagréments liés au dépôt ou au transport des déchets.** Chacun est responsable de veiller à ce que ses propres ordures n'occasionnent aucune gêne aux autres occupants.

Le respect de ces règles de bon voisinage garantit un cadre de vie agréable et sain pour tous. Nous comptons sur votre coopération et votre vigilance afin d'éviter toute récidive.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre implication dans la préservation de notre résidence.

Votre Syndic Vacherand